

Particularités du marché du travail

Etat du marché

Taux de chômage

5,5 %

(Septembre 2023)

Santé et services sociaux

TIC

Commerce

Construction

Hôtellerie / restauration

Secteurs qui recrutent le plus

Principaux enjeux

Pénurie de main d'oeuvre

Vieillessement progressif de la population



Inégalité des chances

Certains groupes : immigrants, minorités visibles et personnes handicapées

Coût de la vie élevé

Accès à l'emploi difficile parce que le coût du logement est élevé dans de nombreuses villes

Recrutement

Pratiques d'embauche au Canada



- ✓ Annonce en **anglais** et en **français**
- ✓ Respect des **lois fédérales et provinciales**
- ✓ Marché concurrentiel & nécessité de travailler l'**attractivité** employeur

Pratiques d'embauche en Espagne

WORKOPOLIS

LinkedIn

MONSTER

indeed

CareerBuilder



Loi anti-discrimination et restrictions

Une entreprise ne peut exercer de discrimination concernant : la race, la religion, le sexe, l'âge, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'état matrimonial...

Embauche & Intégration de nouveaux collaborateurs

Obligatoire pour embaucher

/ Numéro d'assurance sociale (NAS)

S'il commence par un **3**, cela signifie que l'employé est résident permanent ou citoyen canadien

S'il commence par un **9**, cela signifie que l'employé est résident temporaire et qu'il faut demander un permis de travail

Embauche de salariés étrangers

/ Permis de travail

Les plus utilisés :

EIC (Expérience international au Canada)

Programme qui permet aux jeunes (de 18 à 35 ans*) de travailler et de voyager au Canada. Visa valide 12 à 24 mois

Permis de travail fermé

Pour les travailleurs étrangers spécifiques à un secteur ou une entreprise
Visa valide **4 ans et renouvelable**

Chaque province possède sa propre législation

*Selon la nationalité et le programme spécifique

Cadre social et légal

Types de contrats

CONTRAT PERMANENT

Période d'essai :

/ Non obligatoire selon la loi fédérale du travail, mais dans certaines provinces la PE doit être stipulé dans le contrat de travail

/ Durée maximale de 3 mois dans **plupart des provinces canadiennes**

/ Dans certaines provinces, une indemnité de non respect de PE, peut être envisagée, si stipulée dans le contrat de travail ou dans la convention collective



CONTRAT TEMPORAIRE

Contrat souvent utilisé pour les travailleurs indépendants

Période d'essai : durée maximale de 3 mois*

Pas de durée maximale du contrat

/ Les contrats peuvent être renouvelés selon les besoins de l'employeur

**Selon la province*

Période de préavis :

- La durée du préavis varie généralement de 1 à 8 semaines (selon la durée de l'emploi et la province)
- Le salarié peut s'absenter 1jour par semaine pour chercher un nouvel emploi durant cette période
- Le licenciement doit être effectué par écrit, avec le motif et la date du licenciement

Avantages



Le Canada propose un programme de soins de santé de haute qualité

Congés

21

Jours de congés payés*



Jours fériés

10

**Selon la province*

- Congé annuel rémunéré
- Congés pour raisons personnelles (mariage, décès,...)
- Congé de maternité et congé de paternité
- Congé parental
- Congés pour maladie et accident

Impôts

Les particuliers paient des impôts fédéraux ainsi que des impôts provinciaux en fonction de leur lieu de résidence. L'impôt fédéral varie entre 15% et 33%.

\$

Revenu imposable

Taux d'imposition

De 0€ à \$53,359	15%
Entre \$53,359 et \$106,717	20,5%
Entre \$106,717 et \$165,430	26%
Entre \$165,430 et \$235,675	29%
Plus de \$235,675	33%

Pour plus d'informations sur la fiscalité, contactez-nous !

Charges sociales

Charges patronales

8-14%*



10-15%

Charges pour le salarié

**Selon la province*

Votre entreprise est adhérente à Syntec-Ingénierie et vous souhaitez obtenir un appui sur une problématique relative à l'implantation internationale ou concernant la mobilité de vos collaborateurs à l'export ?

Contactez le HelpDesk International en exposant votre problématique directement par mail :

helpdesk-ingenierie@altios.com